



**PLOU
GUER
NEAU**

DICRIM

DOCUMENT
D'INFORMATION
COMMUNAL
SUR LES RISQUES
MAJEURS

se préparer aux
**RISQUES
MAJEURS**

steuñvoù
**DIZARBENN
RISKLOÙ**

MOT DU MAIRE

Mieux vaut prévenir que guérir !

Plouguerneau comme les 35 000 autres communes françaises, est exposée à des risques de différentes natures.

Parce que nous vivons sur un territoire proche du littoral, les submersions marines, les inondations et les vents violents sont les risques qui peuvent nous toucher le plus. Il est donc indispensable de connaître les mesures et d'adapter son comportement face à ces événements quand ils surviennent.

Pour cela, notre commune s'est donc dotée d'un plan communal de sauvegarde (PCS) assorti d'un document d'information communale sur les risques majeurs (DICRIM) indiquant les attitudes responsables et appropriées en cas d'alerte.

Je vous invite à prendre régulièrement connaissance de ce livret, à le conserver et le partager avec votre entourage.

Yannig Robin,
Maire de Plouguerneau

GER-MAER

Un den berzet a dalvez kant !

E Plougerne, evel er 35 000 a gumunioù all a zo e Frañs, ez eus riskloù a bep seurt.

Abalamour ma vevomp en arvor ez eo an dic'hlanñañ, an dour-beuz hag an avelaj ar riskloù pennañ evidomp. Setu m'eo ret-holl gouzout petra zo d'ober pa zegouezh traoù evel-se.

Evit an dra-se, hor c'humun he deus savet ur steuñv gwareziñ evit ar gumun (SGK) asambles gant un teul kelaouiñ war ar riskloù pennañ evit ar gumun (TKRPK) a verk peseurt traoù fur zo d'ober pa vez reuz.

Lennit ingal al levrig-mañ 'ta, mirit anezhañ ha diskouezit anezhañ d'an dud en-dro deoc'h.

Yannig Robin,
Maer Plougerne

SOMMAIRE TAOLED

PAGE

4	C'EST QUOI UN RISQUE MAJEUR ?
6	DIFFUSION DE L'ALERTE
8	INONDATIONS & SUBMERSIONS MARINES
10	TEMPÊTES
12	RISQUE TECHNOLOGIQUE
14	SÉISME & MOUVEMENTS DE TERRAIN
16	CANICULE
18	ATTENTAT
19	REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES
20	CONTACTS UTILES

C'EST QUOI UN RISQUE MAJEUR ? RISKLOÙ ANAVEZET E PLOUGERNE ?

4

LE DICRIM

- Ce document a pour
- vocation d'informer les
- Plouguernéens comme ceux
- qui travaillent ou séjournent
- à Plouguerneau afin de
- mieux réagir en cas de
- survenue d'un risque.
- Il recense les risques
- auxquels la population est
- exposée, les mesures de
- prévention et de protection
- prises par la commune
- de Plouguerneau et les
- comportements à adopter
- en cas d'alerte.

Un événement potentiellement dangereux est un aléa. Il ne devient un risque majeur que s'il s'applique à une zone où des enjeux humains, économiques ou environnementaux sont présents.

Le risque majeur est donc la coexistence d'un aléa avec une présence humaine.

Les différents types de risques majeurs auxquels l'homme peut être exposé sont regroupés en plusieurs familles :



Risques naturels

avalanche, feu de forêt, inondation, submersion marine, mouvement de terrain, cyclone, tempête, séisme...



Risques technologiques

risques industriel, nucléaire, rupture de barrage, transport de matières dangereuses...



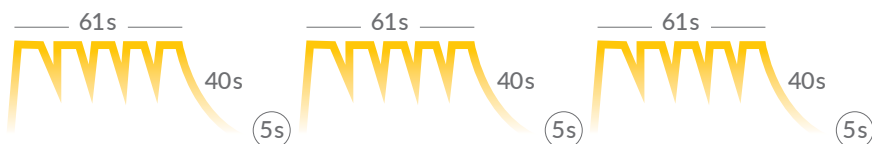
Risque terroriste

emploi de la terreur à des fins politiques, religieuses ou idéologiques.

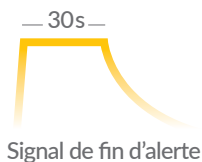
DIFFUSION DE L'ALERTE DOARE KEMENN



Une sirène du réseau national d'alerte est installée sur la commune de Plouguerneau. En cas de danger grave et imminent, elle peut émettre un signal spécifique, identique partout en France : le signal national d'alerte.



3 cycles successifs d'une durée de 1min et 41s (son modulé, montant et descendant), séparés par trois intervalles de 5s de silence, et finissant par un signal continu de 30s.



Signal de fin d'alerte

Au signal, il faut rejoindre un local clos et se mettre à l'écoute de la radio. C'est par ce moyen que vous recevrez les informations sur la nature du risque et les premières consignes à suivre.



Une convention est établie entre la Préfecture du Finistère et la radio France Bleu Breizh Izel.

UN ESSAI NATIONAL EST RÉALISÉ LE PREMIER MERCREDI DE CHAQUE MOIS. IL NE COMPORTE QU'UNE ÉMISSION SONORE AU LIEU DE TROIS POUR NE PAS ÊTRE INTERPRÉTÉ COMME UNE ALERTE RÉELLE.



Le système télé-alerte

La commune est dotée d'un système de télé-alerte, destiné à informer dans les plus brefs délais la population.

Les messages d'alerte et les consignes à respecter sont transmis par SMS sur téléphone portable ou par message vocal sur téléphone fixe.

Ce service est gratuit.

Les informations communiquées restent confidentielles et ne sont en aucun cas transmises à des tiers.

Vous pouvez vous inscrire à tout moment au système d'alerte en vous rendant sur **plouguerneau.bzh/alerte**

Les autres moyens de diffusion



Pour rester informés, les habitants peuvent se connecter sur le site web de la mairie et consulter la page Facebook officielle.

➤ plouguerneau.bzh

📘 [mairieplouguerneau](https://www.facebook.com/mairieplouguerneau)

Les messages d'alerte seront également diffusés sur le panneau électronique du centre-bourg.

Les actions mises en place pour limiter les risques majeurs



- > Pose de barrières avec arrêtés municipaux sur les sites à risque : *Kastell Ac'h, Korejou, Meledan...*
- > Installation de panneaux avec arrêtés municipaux sur le GR34 interdisant l'accès au sentier en cas d'intempéries.
- > Mise à disposition de sacs de sable pour les habitations situées en zone de submersion marine (contactez la mairie).

Les inondations par submersion marine sont provoquées par une tempête violente associée à un niveau de marée élevé.

Plusieurs endroits de la façade littorale de la commune présentent un risque d'inondation par submersion marine. Ils sont identifiés sur la carte ci-dessous.

Pour plus de précision sur ces zones d'inondation, contactez la mairie.



LES BONS RÉFLEXES

9

- ▶ Coupez le gaz et l'électricité
- ▶ Écoutez la radio 93.0 ou 99.3 FM
- ▶ Fermez portes, fenêtres, soupiraux et aérations
- ▶ Montez à pied dans les étages, ne prenez pas l'ascenseur

Ne téléphonez pas afin de libérer les lignes pour les secours et les urgences

Ne vous engagez pas sur une route inondée

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

TEMPÊTES BARR-AMZER

Les risques météorologiques regroupent les vents violents, les fortes précipitations, les orages, la neige, le verglas, le grand froid ou la canicule. *(voir pages 16-17)*

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique (ou dépression) où se confrontent deux masses d'air aux caractéristiques bien distinctes (température, humidité...) à l'origine de vents violents supérieurs à 90 km/h, accompagnés le plus souvent de précipitations intenses (pluie, grêle...).

LE CODE DE VIGILANCE MÉTÉO

.....

La carte de vigilance diffusée par Météo-France est actualisée 2 fois par jour, à 6 h et 16 h.

> Pour en savoir plus : vigilance.meteofrance.com



VERT

Pas de vigilance particulière



JAUNE

Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique



ORANGE

Soyez très vigilant, des phénomènes dangereux sont prévus



ROUGE

Une vigilance absolue s'impose, des phénomènes d'intensité exceptionnelle sont prévus

LES BONS RÉFLEXES

Avant

- ▶ Restez chez vous ou abritez-vous
- ▶ Fermez portes, volets et fenêtres
- ▶ Rangez ou fixez les objets susceptibles d'être emportés ou arrachés
- ▶ Mettez à l'abri les animaux et le matériel
- ▶ Annulez les sorties et promenades en bord de mer
- ▶ Stoppez les chantiers entrepris en extérieur

Pendant

- ▶ Écoutez la radio et les bulletins météo
- ▶ Respectez les consignes des autorités
- ▶ Déplacez-vous le moins possible, limitez votre vitesse

Après

- ▶ Ne touchez pas aux fils électriques tombés à terre
- ▶ Faites attention aux objets prêts à tomber : cheminée, toiture, arbre, antenne...
- ▶ Ne montez pas en hauteur : toit, arbre...

EN 2013-2014,
LA COMMUNE DE
PLOUGUERNEAU
A FAIT FACE
À DE NOMBREUSES
TEMPÊTES,
CAUSANT DES
DÉGÂTS MATÉRIELS
ET NATURELS
IMPORTANTES.

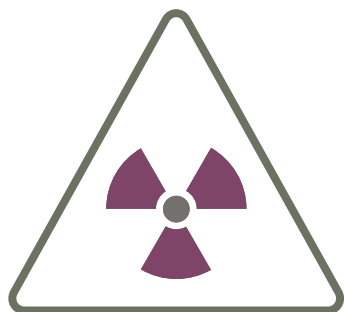
RISQUE TECHNOLOGIQUE

RISKLOÙ TEKNOLOGEL

Le risque nucléaire sur le territoire de Brest fait référence au risque résultant des installations nucléaires de la Défense nationale. Il s'agit des installations de soutien et d'entretien des bâtiments à propulsion nucléaire.

12

Un rejet accidentel d'éléments radioactifs dans l'environnement provoquerait une contamination de l'air, de l'eau et des sols : dépôts de particules sur les végétaux, dans les cours d'eau, les lacs et les nappes phréatiques...



Contamination externe

> si la substance radioactive est en contact direct avec la personne, on parle de contamination externe (la peau, les yeux...).

Contamination interne

> si la substance radioactive pénètre dans l'organisme par inhalation (respiration d'air contaminé) ou ingestion (aliments contaminés), il y a contamination interne.

LES BONS RÉFLEXES

▶ Entrez dans le bâtiment le plus proche

▶ Fermez les fenêtres et coupez la ventilation

▶ Écoutez la radio 93.0 ou 99.3 FM

Ne fumez pas

Évitez les déplacements

Ne téléphonez pas

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

LE PLAN ORSEC*

En cas de déclenchement du plan **ORSEC iode**, des comprimés** seront disponibles à 3 endroits de la commune :

- > **Maison communale**
route de Saint-Michel, salles 4, 7 et verte
- > **Salle des associations**
bourg de Lilia - près de la salle Owen Morvan
- > **Salle Louis Le Gall**
bourg du Grouaneg - à côté de la chapelle

* le dispositif ORSEC (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile) est un programme d'organisation des secours à l'échelon départemental, en cas de catastrophe.

** la prise d'iode stable sous forme de comprimés permet d'éviter la fixation d'iode radioactive sur la thyroïde.

SÉISME & MOUVEMENTS DE TERRAIN

KREN-DOUAR & RISKLADUR DOUAR

Un séisme ou un tremblement de terre est une vibration du sol transmise aux bâtiments. Les dégâts observés sont fonction de l'amplitude, de la durée et de la fréquence de ces vibrations.

La magnitude mesure l'énergie libérée par un séisme. Elle est donnée par l'échelle de Richter.

Le phénomène de mouvement de terrain peut se traduire par des affaissements, des glissements de terrain ou des phénomènes de retrait-gonflement d'argile.

Il peut aussi se traduire par des effondrements dûs à la présence de cavités souterraines ou de blockhaus.

14

L'ÉCHELLE DE RICHTER

EFFETS RESSENTIS	1	2	3	4
MAGNITUDE	Secousse imperceptible	Secousse ressentie uniquement par des gens au repos	Seuil à partir duquel la secousse devient sensible pour la plupart des gens	Secousse sensible mais pas de dégâts

LES BONS RÉFLEXES

À l'extérieur

- ▶ **En cas de séisme,** éloignez-vous des bâtiments
- ▶ **En cas de mouvements de terrain,** éloignez-vous de la zone dangereuse

À l'intérieur

- ▶ Abritez-vous sous un meuble solide (à défaut, contre un mur porteur ou un angle de pièce)
- ▶ Éloignez-vous des fenêtres
- ▶ Coupez le gaz et l'électricité

En cas de séisme

- ▶ N'allez pas chercher vos enfants à l'école
- ▶ Ne téléphonez pas
- ▶ Ne prenez pas votre voiture
- ▶ Ne restez pas sous les lignes électriques

En cas de mouvements de terrain

- ▶ N'entrez pas dans un bâtiment endommagé
- ▶ Ne revenez pas sur vos pas

LE ZONAGE SISMIQUE DE LA FRANCE CLASSE
LA COMMUNE DE PLOUGUERNEAU EN ZONE 2
(SISMICITÉ FAIBLE) SUR UNE ÉCHELLE DE 5.

Tremblement fortement ressenti, dommages mineurs près de l'épicentre

5

Dégâts à l'épicentre dont l'ampleur dépend de la qualité des constructions

6

Importants dégâts à l'épicentre, secousse ressentie à plusieurs centaines de km

7

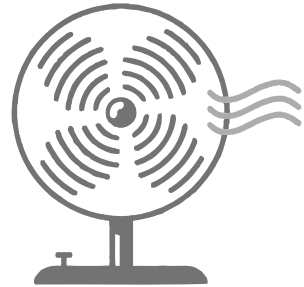
Dégâts majeurs à l'épicentre et sur plusieurs centaines de km

8

Destruction totale à l'épicentre, et possible sur plusieurs milliers de km

9

CANICULE AMZER TOMM-GOR



La canicule est définie comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit pendant au moins 3 jours consécutifs.

16

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

- Mouiller son corps et se ventiler
- Manger en quantité suffisante
- Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour
- Ne pas boire d'alcool
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches
- Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



La plateforme téléphonique

CANICULE INFO SERVICE

vous informe
tous les jours
de 9 h à 19 h au

0 800 06 66 66

Appel gratuit
depuis un poste fixe

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



santé
publique
France

LES BONS RÉFLEXES

- ▶ Buvez au minimum 2 litres d'eau par jour
- ▶ Mangez normalement
- ▶ Portez des tissus clairs, légers et naturels
- ▶ Protégez votre tête : casquette ou chapeau
- ▶ Recherchez les endroits frais et à l'ombre
- ▶ Fermez les fenêtres et les volets le jour, ouvrez-les la nuit pour laisser pénétrer la fraîcheur
- ▶ Rafraîchissez-vous régulièrement : brumisateur, douche...
- ▶ N'hésitez pas à demander de l'aide : parents, voisin, médecin

Évitez les endroits confinés : voiture, landeau...

Ne buvez pas d'alcool

Évitez les graisses et les sucres

Ne faites pas d'efforts physiques

GRAND FROID

.....

Comme la canicule, le grand froid constitue un danger pour la santé de tous. C'est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins 2 jours. Les températures atteignent des valeurs inférieures aux normales saisonnières de la région.

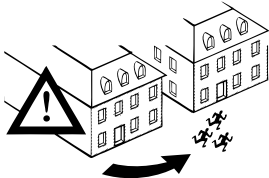


> Pour en savoir plus : gouvernement.fr/risques/grand-froid

ATTENTAT GWALLDAOL

**Pour lutter contre la menace terroriste,
la campagne de communication**
*Réagir en cas d'attaque terroriste donne des
instructions pratiques qui s'articulent autour
du triptyque : s'échapper / se cacher / alerter.*

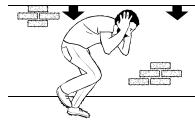
1 S'ÉCHAPPER si possible



ÉLOIGNEZ-VOUS
DU DANGER



SI POSSIBLE,
AIDEZ LES AUTRES

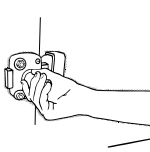


NE VOUS
EXPOSEZ PAS



ALERTEZ ET DISSUADEZ
DE S'APPROCHER DU DANGER

2 SE CACHER sinon



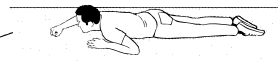
FERMEZ
LES OUVERTURES



BLOQUEZ
LES ACCÈS



COUPEZ SONNERIE
ET VIBREUR...



ÉLOIGNEZ-VOUS
DES OUVERTURES

3 ALERTER et obéir aux forces de l'ordre



17 ou
112

APPELEZ LE N° D'URGENCE
DÈS QUE VOUS ÊTES
EN SÉCURITÉ



CONFORMEZ-VOUS AUX
CONSIGNES DES FORCES
DE L'ORDRE



ÉVACUEZ CALMEMENT LES MAINS
LEVÉES ET APPARENTES POUR ÉVITER
D'ÊTRE PERÇU COMME UN SUSPECT

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

MARILH AN DUD OADET HAG AN NAMMIDI

La mairie
de Plouguerneau
tient un registre des
personnes fragiles et isolées
mis à jour annuellement.

Il vise à apporter rapidement conseils et
assistance aux personnes les plus vulnérables lors
de situations à risques comme la canicule.

Qui peut s'inscrire ?

> toute personne âgée
de + 65 ans ou en situation
de handicap (personne
fragile ou isolée) et résidant
à Plouguerneau, à l'année
ou en résidence secondaire.

Comment et où s'inscrire ?

- > par écrit à l'aide du formulaire
mis à disposition en mairie,
- > par téléphone, au CCAS de Plouguerneau :
02 98 04 59 52 (9h-12h du lundi au vendredi)
- > par mail : ccas@plouguerneau.bzh



**LE PRINCIPE MAJEUR DE CE PLAN
REPOSE SUR LA SOLIDARITÉ.**

**N'hésitez pas à inciter votre entourage
à se faire recenser ou à les en informer.**

CONTACTS UTILES

CHOMLEC'HIOÙ MAT DA C'HOUZOUT



Numéros utiles

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU
02 98 04 71 06

PRÉFECTURE DU FINISTÈRE
02 98 76 29 29

SAPEURS POMPIERS
18

SAMU
15

GENDARMERIE / POLICE
17

N° DE SECOURS EUROPÉEN
112

CROSS CORSEN
196 & 02 98 89 31 31

Où s'informer ?

MAIRIE DE PLOUGUERNEAU
plouguerneau.bzh
 [mairieplouguerneau](https://www.facebook.com/mairieplouguerneau)

PRÉFECTURE
finistere.gouv.fr

MÉTÉO FRANCE
meteofrance.com

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
sante-sports.gouv.fr

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
développement-durable.gouv.fr

CONSERVEZ SOIGNEUSEMENT CE DOCUMENT